



École
nationale
des
chartes

PSL 

DISCOURS D'ALAIN FUCHS

Madame la directrice générale de l'UNESCO,
Monsieur le président de la commission nationale française de
l'UNESCO,
Madame la présidente du Conseil international des Archives,
Madame la directrice de l'École nationale des chartes - PSL, chère
Michelle BUBENICEK,
Monsieur le directeur du département Culture de l'Université Senghor
d'Alexandrie,
Monsieur le directeur de l'École des bibliothécaires archivistes et
documentalistes de Dakar,
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des archives
nationales et royales,

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues et amis,

Quels objets, matériels ou immatériels, nos sociétés doivent préserver
pour les transmettre à leurs descendantes et descendants ?

C'est cette question éminente de la mémoire collective qui a présidé à la
création, en 1821, de l'École nationale des chartes, aujourd'hui
établissement-composante de l'Université PSL.

Qui dit école, dit science. Or, la création de l'École des chartes est
contemporaine de l'émergence de l'une d'entre elles, l'histoire. Elle
correspond aussi à une phase de structuration et de consolidation
administratives importantes en France : les notions de patrimoine et
d'administration sont dès l'origine intimement liées. L'enjeu est
politique. Le point est, on le sait, essentiel, car la notion de patrimoine
est aussi précieuse que fragile. Cette construction sociale qu'est le
patrimoine est affaire d'interprétations. Intimement liée à des enjeux
politiques, elle est aussi bien la garante d'une gouvernance responsable
et transparente qu'elle est susceptible de détournements ou
d'instrumentalisation. Or, la force de l'École, c'est un socle solide de
compétences indispensables à la compréhension et l'interprétation
scientifiques du passé. Ces disciplines dont elle s'est faite la spécialiste
sont le meilleur rempart contre toute récupération.

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.eu

www.chartes.psl.eu

En 1821, le patrimoine était affaire nationale. Le souci des créateurs de
l'École nationale était, on le sait, la découverte et la sauvegarde des plus
anciens documents des temps médiévaux, ainsi que la publication et
l'interprétation des tout premiers textes du domaine français.

Le patrimoine est devenu, au fil des siècles, universel. C'est après le
traumatisme de la seconde guerre mondiale qu'est née, en 1945,
l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

On parle désormais d'héritage commun de l'humanité.

Or, cette humanité a pour berceau un continent : l'Afrique, dont on comprend par conséquent que le patrimoine est, pour reprendre les termes de la Déclaration universelle sur les archives de l'UNESCO, « unique et irremplaçable ».

C'est une grande émotion, je dois l'avouer, de voir aujourd'hui réunie, dans cette cité internationale, une communauté de scientifiques, de conservateurs et d'acteurs publics du Cameroun, du Canada, d'Égypte, d'Éthiopie, de Madagascar, du Maroc, du Sénégal, de Suisse, de Tunisie et de France, unis dans le cadre d'une chaire dont le bel intitulé résume à lui seul l'extraordinaire et légitime ambition : « les archives au service des nations et des sociétés africaines ». Je tiens à vous remercier toutes et tous, au nom de l'École nationale des chartes et de l'Université PSL, de votre présence et de votre confiance. C'est, soyez-en assurés, un honneur insigne de porter cette chaire, la première du genre, à vos côtés et de participer à la formation, sur le continent africain, de spécialistes chevronnés au service du patrimoine.

Madame la directrice, chère Michelle, Monsieur le directeur d'études, cher Édouard, vous avez clos il y a peu les festivités du bicentenaire de l'École, occasion de célébrer l'incomparable héritage de votre institution. Cette chaire que nous inaugurons aujourd'hui et que vous avez initiée est l'une des plus belles manifestations de la raison d'être de l'École au service non plus comme hier du seul patrimoine national, mais du patrimoine mondial, c'est-à-dire de l'Histoire globale, ou pour le dire différemment, de l'humanité.

Je vous remercie.